Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 056-215601808-20260121-D2026_01_01-DE

Mairie de PORCARO

Commune de Porcaro – Département du Morbihan – Arrondissement de Vannes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 21 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 janvier, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORCARO dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Madame Sylvie CHEDALEUX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 16 janvier 2026
Membres en exercices : 13
Présents : 10 Absents : 3
Votants : 11
PRÉSENTS : Sylvie CHEDALEUX, Aurélie LUCAS, Jean-Stéphane RENAUD, Didier BEBIN, Laurence LE GUELLEC, Maxime BOCANDE, Karine JOUIN, Delphine BIZE, Barbara MORIN, Charles de CADARAN
ABSENTE EXCUSÉE : Aurélie BONNETAIN (procuration à Aurélie LUCAS)
ABSENTS : André HERVIAUX, Jean-Louis MEZIERE

Le quorum étant atteint, madame le Maire déclare la séance ouverte.
Didier BEBIN est désigné secrétaire de séance. La séance a été publique.

ATTRIBUTION DU MARCHE TRAVAUX RUE HENRI GEFFROY D2026-01-01

Jean-Stéphane RENAUD rappelle à l'assemblée les éléments évoqués lors de la réunion préalable avec le bureau d'étude URBAE. Il rappelle que l'appel d'offre aux entreprises a été mis en ligne du 7 novembre au 16 décembre 2025.

Les offres ont été analysées, vérifiées et notées par le bureau d'Etude URBAE, conformément au Règlement de Consultation : 40% de la note pour l'offre financière, 60% de la note pour l'offre technique, selon des critères de notation définis préalablement avec les élus.

Quatre entreprises ont déposé une offre dans le délai imparti : BROCELIANDE TP, COLAS, EIFFAGE et EUROVIA.

L'entreprise EIFFAGE a été évincée en raison d'une transmission incomplète des documents requis.

La note financière a été calculée par rapport à l'estimation phase DCE des travaux : 595 150.80 €HT pour le marché de base.

+ 9 500 € HT pour changer les stationnements de simple bicouche à pavés béton à joints engazonnés (variante 1) + 6 784.08 € HT pour changer l'engazonnement de tous les espaces verts en massifs bâchés, paillés et plantés (variante 2) + 48 000 €HT pour réaliser le tapis d'enrobé s'il n'était pas pris en charge par le Département (tranche optionnelle)
Soit un budget maximum compris entre 595 150.80 € HT et 659 434.88 € HT.

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse de l'analyse des offres réalisées par URBAE en intégrant ou non les différentes variantes du marché.

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 056-215601808-20260121-D2026_01_01-DE

Estimation	595 150,80 €	Pondération V1	V2-Valeur de la note technique		Classement pour négociation
		40	60	Résultat	
Entreprise	Montant des travaux marché de base + Variante obligatoire (Bordures)	V1 = calcul de la valeur du prix	Valeur pondérée de la note technique V2	Somme V1 ,V2 pondérées	
Offre la plus basse	*507 290,60 €*				
BROCELIANDE TP	507 290,60	40	49,40	**89,40**	3
COLAS	508 085,40	39,94	57,20	**97,14**	1
EIFFAGE	Offre Irrégulière				
EUROVIA	559 695,80 *	36,25	55,20	**91,45**	2

	Base	Variante Massif	Variante Parking en pavé joint gazon	Tranche Optionnelle : Enrobé sur RD	Total toutes Variantes et Tranche Optionnelle	Somme pondérées (V1, V2) du total des Variantes et PSE
	595 150,80 €	6 784,08 €	9 500,00 €	48 000,00 €	659 434,88 €	
BROCELIANDE TP	507 290,60 €	4 250,85 €	6 745,00 €	33 600,00 €	551 886,45 €	89,40
COLAS	508 085,40 €	9 176,21 €	7 845,10 €	40 440,00 €	565 546,71 €	96,23
EUROVIA	559 695,80 €	9 157,65 €	6 916,00 €	36 000,00 €	611 769,45 €	91,28
BROCELIANDE TP	507 290,60 €	4 250,85 €		33 600,00 €	545 141,45 €	89,40
COLAS	508 475,40 €	9 176,21 €		40 440,00 €	558 091,61 €	96,27
EUROVIA	559 695,80 €	9 157,65 €		36 000,00 €	604 853,45 €	91,70
BROCELIANDE TP	507 290,60 €		6 745,00 €	33 600,00 €	547 635,60 €	89,40
COLAS	508 475,40 €		7 845,10 €	40 440,00 €	556 760,50 €	96,54
EUROVIA	559 695,80 €		6 916,00 €	36 000,00 €	602 611,80 €	91,83

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- DECIDE de retenir la proposition suivante :

COLAS pour une base de 508 085.40 € HT avec toutes les variantes et tranche optionnelle, soit pour un montant total de 565 546,71 € HT.

- APPROUVE les clauses du marché définies ci-dessus et à passer avec l'entreprise COLAS.

- AUTORISE madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ce marché.

- DIT que les crédits sont et seront inscrits au budget.

Pour extrait conforme
Au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Sylvie CHEDALEUX

Le secrétaire de séance,
Didier BEBIN

MAIRIE DE PORCARO 56380 (Morbihan)